



Le comité

Janvier 2015

## **Lettre de parrain : Instructions au parrain d'un candidat à la SMCF**

Cher Confrère, chère Consœur,

Vous avez été sollicité(e) pour parrainer un futur membre de la Société de médecine du canton de Fribourg. Votre avis constitue un élément important du dossier de demande d'admission. Nous vous rappelons qu'en acceptant ce parrainage, vous vous engagez vis-à-vis de la Société.

Le parrainage fait état d'une relation personnelle entre le parrain et le candidat. En parrainant un collègue, vous manifestez votre disponibilité et votre capacité à apporter conseils et soutien moral au candidat. Votre lettre de parrainage doit donc résulter d'un contact personnel et direct et constitue une caution morale. En pratique elle porte sur des qualités et des compétences du candidat permettant d'éclairer son activité professionnelle. Il ne peut pas s'agir d'un simple copier-coller du CV.

Votre lettre pourrait par exemple mentionner les circonstances qui vous ont fait connaître ce médecin, les expériences de collaboration avec lui ou les raisons qui vous motivent à le parrainer. Vous pouvez aussi mettre en avant ce que selon vous ce médecin pourrait apporter à la population fribourgeoise ou à ses confrères/consœurs du canton. Ses qualités professionnelles tout autant que ses qualités humaines pourraient être mises en avant.

En vous remerciant de la contribution importante que vous apportez au renforcement de la qualité et de la cohésion du corps médical fribourgeois, nous vous prions d'agréer, cher Confère, chère Consœur, nos salutations les meilleures.

Le Comité de la SMCF

Merci de faire parvenir votre lettre à la SMCF, Commission des admissions, en respectant les délais.
--